

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Le 29 juillet 2024

Succursale : Troyes Libération

LES SOUSSIGNES : - Mme Samon KHIEV - chargée de clientèle professionnelle
- Mme Albia ADEMI - chargée de clientèle professionnelle

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, dont le Siège Social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée au RCS de METZ sous le N°356 801 571, société de courtage et d'intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 005 127.

certifient par la présente qu'il a été déposé à nos caisses, conformément à l'article L223-7 du Nouveau Code de Commerce, sur un compte bloqué n° 338 20 798362

ouvert au nom de la SARL EN FORMATION : Sarl Aap10

à la succursale de BPALC Troyes Libération

la somme en EUR de 500 € - cinq cents euros

représentant : ☐ % du capital ☒ la totalité du capital
du montant libéré en espèces de la valeur nominale des parts sociales de ladite Société.

Ce versement a été effectué par :

NOM	PRENOM	DOMICILE	MONTANT
M PLUOT	ANTONIN	21 Route d'etrelles 10170 LONGUEVILLE SUR AUBI	.500 €
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Le retrait des fonds provenant de la libération des parts sociales, ne pourra être effectué par le mandataire de la Société que sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L223-8 du Code de Commerce.

Fait à Troyes

le 29 juillet 2024

1/1

F2738 (v 27-11-2014 01)

